

Annuler un éclatement

Rappel

Un éclatement d'immobilisation permet de subdiviser un bien (fiche mère) en plusieurs biens (fiches filles) pour leur faire suivre des chemins différents. L'une reste active, une autre peut être cédée, réformée ou transférée.

Pour plus d'informations, se référer à la page wiki <https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-immobilisations/page/eclater-une-immobilisation>.

Annuler un éclatement

Prérequis

Être connecté en *Eig* (*Administrateur*)



<https://www.eig.fr>

Identification

Utilisateur

Mot de passe

Déconnexion

Fermer

Nous contacter...


Association

Comment procéder ?


- Aller dans la *Gestion des immobilisations* (Menu *Fichiers de base*)
- Cocher la case *Eclatement(s)* en base de page (le nombre d'éclatements est affiché pour information), noter que le code couleur est le bleu ciel

13 Cession(s) 1 Transfert(s)
202 Réforme(s) 1 Eclatement(s)

- Repérer l'immobilisation transférée à annuler. Astuce, il est possible de trier la grille en fonction du numéro d'immobilisation ou de la colonne *CRT* (Cession, réforme, transfert). Les immobilisations éclates sont surlignées en bleu ciel et en cliquant sur celle concernée, sa date d'éclatement est affichée


- Entrer dans la fiche d'immobilisation par un double-clic.
- Activer le bouton *Eclater l'immobilisation* identifié par l'icône 
- Prendre connaissance de l'avertissement affiché

Avertissement

 Vous allez annuler l'eclatement de cette immobilisation :
Vérifiez que les immobilisations résultantes n'ont pas été cédées, réformées ou transférées car dans ce cas, le traitement est impossible
Toutes les immobilisations résultantes seront supprimées
Selon les cas, il sera sans doute nécessaire de recomptabiliser les amortissements

- Effectuer les vérifications demandées c'est à dire que l'immobilisation réceptrice est toujours active sinon l'annulation sera refusée. Astuce, il faut mieux effectuer ces vérifications avant de procéder à l'annulation
- Répondre *Oui*
- Valider le message d'information

Information

 L'eclatement de cette immobilisation a été annulé avec succès

- La mention *Eclatée le* a disparu, l'immobilisation n'est plus surlignée en bleu. Le nombre d'éclatements est diminué de 1

- Recommencer pour chaque immobilisation concernée

Revision #2

Created 3 October 2025 08:27:40 by Jean François KERSERHO

Updated 20 October 2025 09:07:17 by Jean François KERSERHO